

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : Baril Françoise

<https://www.cadre21.org/membres/201e648571eee5bfeb669b68>

Date d'obtention : 2023-11-01 15:03:31

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une démarche qui vient encadrer comment réagir en contexte de sextage dans nos écoles secondaires. Bien qu'elle soit pour les intervenants, je crois que les enseignants du secondaire devraient tous être au courant du protocole même si ce ne sont pas eux directement qui le mettront en pratique.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela m'aide à voir le genre de soutien et d'activités en classe pour faire l'apprentissage de bons comportements numériques auprès des jeunes. En effet, avec le cours Culture et citoyenneté québécoise, nous devons toucher à certains éléments concernant la cybersécurité, son identité sur le web, la vie collective (droits et responsabilité). Nous avons donc le devoir de nous associer aux piliers en milieu scolaire pour faire vivre des activités qui permettent aux élèves de bien comprendre leurs droits et responsabilités en matière de cybersécurité.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je crois qu'il faut garder en tête le cadre légal et ne pas s'improviser enquêteur. Nous nous devons de garder notre partenariat à cette démarche pour le bon déroulement des ramifications légales que pourrait avoir un incident dans nos écoles. Je crois qu'il faut bien informer les jeunes sur leurs droits et les sanctions qui pourraient survenir lorsqu'ils briment les droits des autres.